

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

MARTINIQUE

COMMUNE

CARBET

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

Projet d'attribution d'une Concession
d'utilisation du Domaine Public Maritime
en dehors des Ports à la Collectivité
Territoriale de la Martinique.

Réhabilitation de la protection contre la
houle de la RN2.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : *Projet d'attribution d'une Concession d'Utilisation du Domaine Public Maritime en dehors des Ports à la Collectivité Territoriale de la Martinique - Réhabilitation de la Protection contre les houles de la RWE*

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° *R02-2021-03-15-0002* en date du *15 mars 2021* de

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : *La MARTINIQUE*

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires :	M _____	qualité _____
	M _____	qualité _____
Membres suppléants :	M _____	qualité _____
	M _____	qualité _____
	M _____	qualité _____
	M _____	qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du *06 avril 2021* au *10 mai 2021*.

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
 les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
 les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : *Hané du Carbet*

Autres lieux de consultation du dossier : *sur pile internet de la DEAL*

Registre d'enquête : *http://www.martinique-developpement-durable.gouv.fr/publique/*

comportant *« participation du public / Enquêtes publiques 2021 »*

huit feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

la mairie du Carbet ou par mails : enquetes-publiques.deal@developpement-durable.gouv.fr

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur : _____

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les *Mardi 06 - 13 - 20 - 27 avril 2021* de *08h00* à *12h00* et de _____ à _____

les *2021 et 06 mai 2021* de _____ à _____ et de _____ à _____

les *lundi 10 mai 2021* de *08h00* à *12h00* et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les MARDI de 08 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

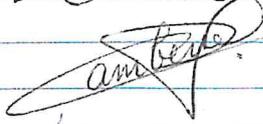
Mardi 06 avril 2021

Ouverture de la Permanence à 08h00.

Deux consultations des dossiers sans observations.

Fermeture de la Permanence à 12h00.
de Commissaire Enquêteur.

P. CAMBERVEZ



Mardi 13 avril 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00.

Une consultation des dossiers sans observations.

Fermeture de la Permanence à 12h00
de Commissaire Enquêteur

P. CAMBERVEZ



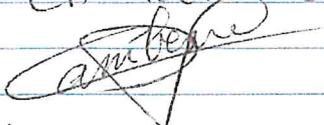
Mardi 20 avril 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00

Deux consultations des dossiers sans observations.

Fermeture de la Permanence à 12h00.
de Commissaire Enquêteur

P. CAMBERVEZ



Mardi 27 avril 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00.

une consultation des dossiers sans observations.



Fermeture de la Permanence à 12h00.
Le Commissaire Enquêteur
P. CAMBERVEZ

~~amb~~

Mardi 06 Mai 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00.
Aucune consultation.
Fermeture de la Permanence à 12h00
Le Commissaire Enquêteur.
P. CAMBERVEZ

~~amb~~

Mardi 10 Mai 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00.
deux consultations des derniers
aucune observation.
Fermeture de la Permanence à 12h00.
Le Commissaire Enquêteur.
P. CAMBERVEZ

~~amb~~

Le lundi 10 mai 2021 à 12 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), CAMBERVEL Pauline déclare clos le présent registre
qui a été mis à la disposition du public pendant vingt jours consécutifs,
du Mardi 06 avril 2021 au lundi 10 mai 2021
de aux heures ouvrables à _____ heures _____ et
de _____ heures _____ à _____ heures _____
de la Mairie du Carbet

Les observations ont été consignées au registre

Aucune observations
par _____ personnes (pages n° _____ à _____).

En outre, j'ai reçu aucune lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre :

- 1 lettre en date du _____ de M _____
- 2 lettre en date du _____ de M _____
- 3 lettre en date du _____ de M _____
- 4 lettre en date du _____ de M _____
- 5 lettre en date du _____ de M _____
- 6 lettre en date du _____ de M _____

signature



Le présent registre ainsi que les douze pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 10 juin 2021
à M monsieur le Préfet de la Martinique

(Voir mentions de clôture en page 19)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT MARTINIQUE

COMMUNE CARBET

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

Réhabilitation de la Protection contre
la houle de la Route Nationale 2. Com
mune du Carbet.

Demande d'Autorisation Environnementale
Unique (DAEU).

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Réhabilitation de la Protection Contre la Houle de la Route Nationale 2 Commune du Carbet.
Demande d'Autorisation Environnementale Unique (DAEU)

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° R02-2021-03-15- en date du 15 mars 2021, de

M. le Maire de : 00002

M. le Préfet de : La MARTINIQUE

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
Membres suppléants : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 06 avril 2021 au 10 mai 2021

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Hamé du Carbet.

Autres lieux de consultation du dossier : Sur site internet de la Direction de l'Environnement de l'aménagement et du logement (DEAL)

Registre d'enquête : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr>

comportant trente deux feuillets, non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

la mairie du Carbet ou par mails : enquetes-publiques.deal@dev.developpement-durable.gouv.fr.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à :

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Mardi 06-13-20-27 de 08h00 à 12h00 et de _____ à _____

les avril 2021 et 04 mai 2021 de _____ à _____ et de _____ à _____

les lundi 10 mai 2021 de 08h00 à 12h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les MARDI de 08 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

Mardi 06 avril 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00.

Protection des piétons et des cyclistes : pistes piétons et
vélo.

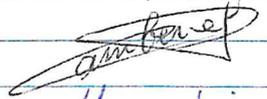
Espaces et ~~Crèques~~ pour les pêcheurs qui font la Senne
Diques pour la protection du littoral.

Deux consultations des dossiers sans observations.

Fermeture de la Permanence à 12h00.

Le Commissaire Enquêteur.

P. CAMBERVEL



Mardi 13 avril 2021

Ouverture de la Permanence à 08h00.

Une consultation des dossiers sans observations.

Fermeture de la Permanence à 12h00.

Le Commissaire Enquêteur

P. CAMBERVEL



Mardi 20 avril 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00.

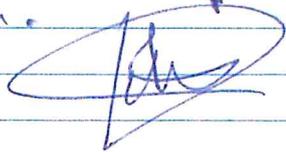
- Un projet qui sortira cette ville de l'isolement
lors des fortes houles. Un message qui est important à mes
yeux. Laisser plus d'espace concernant les pêcheurs pour
la pêche à la Senne. Il serait nécessaire d'améliorer le
port de plaisance et aussi mettre en place un quai flottant
pour faciliter l'accès à la plage pour nos pêcheurs.

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

+ Je pense que pour un tel projet, qu'il faudrait
consultation en amont toutes les couches de la
population du Cabot, surtout les anciens qui
connaissent les différentes mares.

J'ai conscience qu'il faudrait protéger
la plage et la Route.

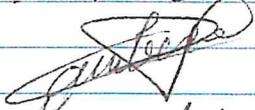
Je suis contre ce projet construit sans
consultation.



Fermeture de la Permanence à 12h00.

de Commissaire Enquêteur.

P. CAMBERVEL



Mardi 27 avril 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00

Je pense qu'un tel projet

doit faire l'avis de la population
du Cabot et si possible car cela dépend de
peut-être l'activité de la pêche sur le littoral
ils devraient penser à améliorer la
route touristique aux cas il y aurait de
la Haute ~~qui~~ qui dit travaux sur les
plage repousse la mer à d'autre endroit
un tel projet réduit la plage du bany
du Cabot je suis contre ce projet

Fermeture de la Permanence à 12h00

de Commissaire Enquêteur

P. CAMBERVEL



Mardi 04 Mai 2021.

Ouverture de la Permanence à 08h00.

Aucune consultation

Fermeture de la Permanence à 12h00

de Commissaire Enquêteur

P. CAMBERVEL



Jeudi 10 Mai 2021.
Ouverture de la Permanence à 08h00

Ce projet qui a été initié depuis 2015, voit le jour à l'occi des élections. De plus il ne correspond à l'a. démarche touristique, mais aussi à de développement durable du Centre. Ayant reçu la DREAL de l'Indre, j'avais demandé que l'on fixe des bandes afin de délimiter l'intensité des flux marins sur la plage.

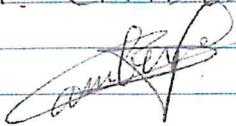
Je sais aussi que sans prévenir l'attaché des pêcheurs, des riverains, de la municipalité nous ne pourrions pas procéder.

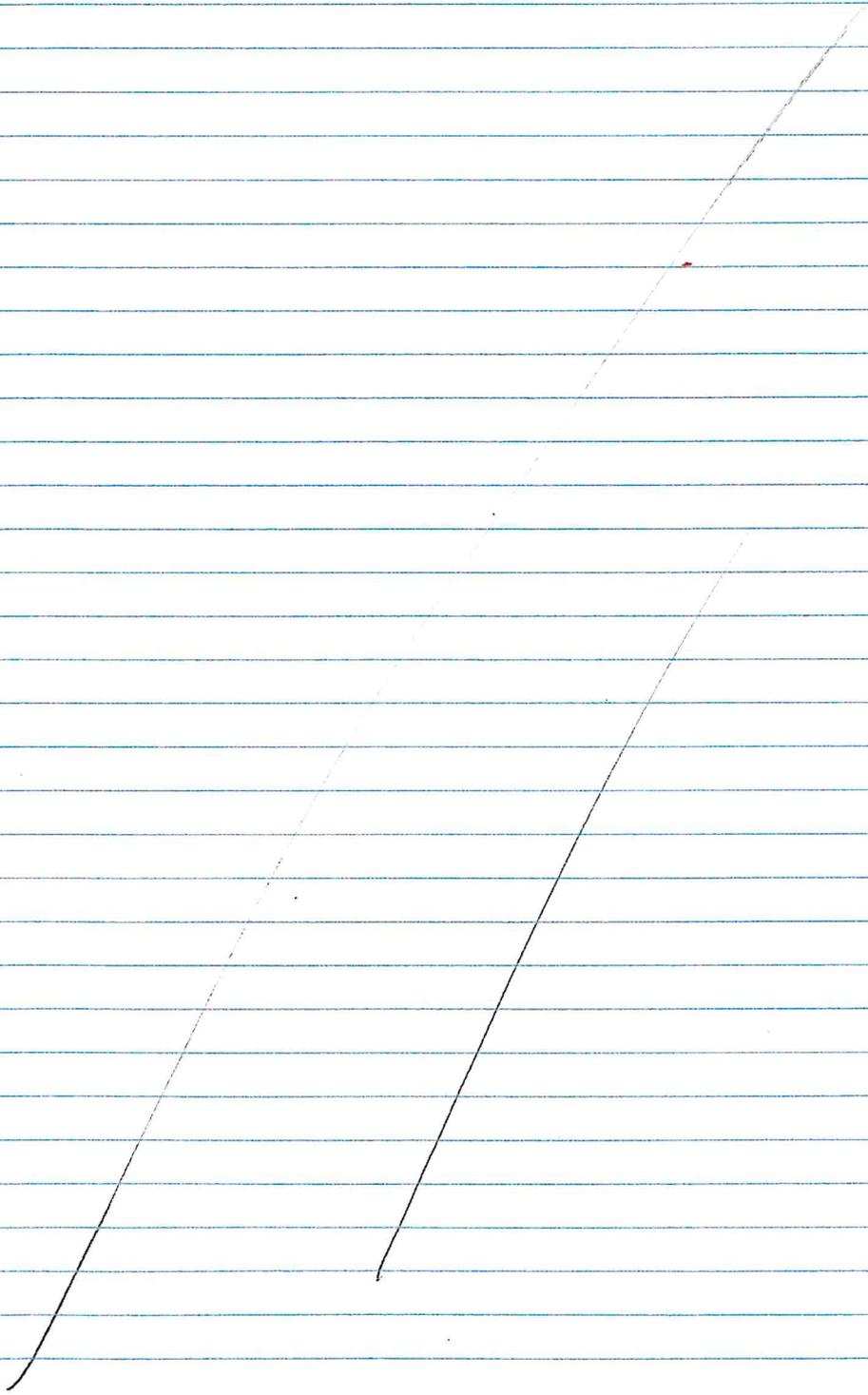
Je pense qu'il n'y a pas eu de réflexion sur le projet de bandes.

Deux consultations des élus

Fermeture de la Permanence à 12h00
de l'inspecteur enquêteur.

P. CAMBERVÉZ





Le 10 mai 2021 à 19 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), CAMBERVEL Pauline déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant trente jours consécutifs, du mardi 06 avril 2021 au lundi 10 mai 2021 de deux heures ouvrables à _____ heures _____ et de _____ heures _____ à _____ heures _____
de la mairie du Carbet

Les observations ont été consignées au registre

par quatre personnes (pages n° deux à quatre).

En outre, j'ai reçu aucune lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre : _____

1 lettre en date du _____ de M _____

2 lettre en date du _____ de M _____

3 lettre en date du _____ de M _____

4 lettre en date du _____ de M _____

5 lettre en date du _____ de M _____

6 lettre en date du _____ de M _____

signature



Le présent registre ainsi que les douze pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 10 juin 2021
à M monseigneur le Préfet de la Martinique

(Voir mentions de clôture en page 19)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**